

École Paul-VI

666, rue Le Laboureur
Boucherville (Québec) J4B 3R7
Tél.: (450) 655-8930 Téléc.: (450) 655-7620
Courriel : paulvi@csp.qc.ca
Site web: <http://paulvi.csp.qc.ca/>



À l'école Paul-VI,
on "s'aime" la vie !

PROCÈS-VERBAL

Réunion du mardi 23 octobre 2018

19h00- salon du personnel

PROCÈS-VERBAL

Présents :

Marie-Sylvie Laurin,
Chantale Casavant,
Isabelle Pouliot,
Pierre-Luc Beaucage,
Martin Prud'homme (substitut)

Simon Lachapelle,

Myriam Laporte,

Roxana Manea,

Marie-Christine Tremblay,

Marie-Ève Turcotte,

Absent :

Éric Cimon

1. Ouverture de l'assemblée

Pierre-Luc Beaucage ouvre la séance à 19h01.

2. Adoption de l'ordre du jour

Simon Lachapelle propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

CE-18-19-006

3. Adoption du procès-verbal du 24 septembre 2018 et suivis

Jean-Robin April se joindra à Éric Cimon suite à la proposition de former un sous-comité d'aide aux devoirs.

Roxana Manea propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté.

CE-18-19-007

4. Parole au public

Un membre du public informe le C.É. que l'information sur le site Web n'est pas à jour. Le site Web sera mis à jour par la secrétaire et il est suggéré de se référer également au compte Facebook de l'école.

5. Parole aux invités

Karina Tessier est présente pour prendre la parole au sujet de l'OPP.



Suite à l'assemblée générale des parents, une personne s'est manifestée pour participer aux activités de l'OPP, Angélique Vautier.

La présidente de l'OPP de l'école de la Broquerie, Virginie Huard, a communiqué avec l'OPP afin de s'inspirer de l'OPP de l'école Paul-IV.

Il est suggéré de relancer les parents étant donné que tous n'étaient pas présents à l'assemblée générale et ne connaissent pas nécessairement l'OPP. Des parents sont peut-être intéressés à s'impliquer un peu sans oser le faire de peur que ce soit trop exigeant. Roxana Manea préparera une lettre de présentation décrivant le mandat de l'OPP pour informer et solliciter les parents.

6. Affaires courantes

6.1. Calendrier des rencontres- suivi de la décision à distance

Les dates des prochaines rencontres du Conseil d'Établissement suivantes ont été approuvées par les membres, suite à un sondage Doodle.

20 novembre et 11 décembre 2018, 29 janvier, 26 février, 26 mars, 6 mai, 4 juin et 18 juin 2019.

Approuvé par courriel.

CE-18-19-008

6.2. Activités complémentaires

Patrice Filiatréault nous rappelle que le conseil d'établissement avait déjà approuvé le même montant maximal facturable par élève que l'an dernier, c'est-à-dire 60\$. Le gouvernement fait de nouveaux investissements pour les sorties et les activités à l'école cette année. Une enveloppe budgétaire de 28\$ par élève dont l'utilisation permise est assez large et un montant de 9\$ par élève à utiliser auprès d'un artiste ou d'un organisme enregistré au répertoire culture-éducation du Ministère sont prévus.

Puisque c'est la première fois, cette année, que ces budgets sont alloués, le montant maximal de 60\$ sera respecté et les allocations réduiront le montant chargé aux parents.

Le tableau des activités complémentaires est présenté aux membres du C.É.

L'approbation de l'activité « Secondaire en spectacle », représentant le coût du transport, est reportée à une date ultérieure n'ayant pas de confirmation de la possibilité d'y assister.

Patrice Filiatréault précise qu'il est encore possible de proposer de nouvelles activités en cours d'année, mais que pour faciliter l'organisation, il est préférable que les activités soient présentées à l'avance. Pour que des sorties supplémentaires chargées aux parents puissent être offertes, l'approbation du Conseil d'Établissement est nécessaire. En bas du tableau, il est indiqué que les sorties à pied dans le quartier sont prévues par l'approbation du C.É.. La mention « en groupe » pour les sorties dans le quartier est précisée et sera ajoutée au tableau.

En début d'année, la direction a demandé aux enseignants de prévoir les activités comme à l'habitude. Les activités complémentaires sont choisies selon les intérêts et besoins des élèves. L'objectif est de ne pas s'empêcher d'aller à une activité parce que des frais doivent être chargés aux parents tout en ne cherchant pas à surcharger l'horaire de sorties. Le Camp Mariste nécessite une approbation particulière étant donné le dépassement du coût de 60\$ prévu.

La participation de la classe-cycle de 5^e et 6^e année est à confirmer pour les activités parmi celles présentées.

Simon Lachapelle propose d'approuver en bloc contenu du tableau avec l'ajout de la mention « groupe » pour les sorties dans le quartier, secondé par Marie-Sylvie Laurin.

CE-18-19-009

6.3 Conférences aux parents- suivi de la décision à distance

Participation de l'école Paul-VI à la conférence de M. Robillard (100\$) présentée à l'école de la Broquerie.

Approuvé par courriel.

CE-18-19-010

Sur un total de 110 à 120 participants à la conférence de M. Robillard, environ 20 personnes provenaient de l'école Paul-VI.

Patrice Filiatréault nomme la proposition de participer à la conférence offerte à l'école des Jeunes Découvreurs sur le thème des devoirs par Isabelle Cyr et Vanessa Bouvrette. Cette conférence aura lieu le 13 novembre à 19h et le coût à partager entre les écoles est de 1000\$ (possibilité de 7 écoles participantes).

Marie-Ève Turcotte nous informe de ses démarches auprès de la Maison l'Arc-en-ciel pour une conférence sur le thème « Les enfants et les écrans » dont elle avait eu une soumission l'an dernier. Le coût du projet a explosé cette année étant donné la nouvelle mesure allouant 1000\$ par école à cet effet. Marie-Ève Turcotte négocie auprès de l'organisme et fera un suivi à ce sujet.

Marie-Ève Turcotte propose la participation du Conseil d'établissement à la conférence de l'école les Jeunes Découvreurs et à la conférence sur les écrans et les enfants à l'école Paul-VI dont la date est à déterminer. Adopté à l'unanimité.

CE-18-19-011

6.4 Activités parascolaires

L'approbation du C.É n'a pas été réalisée par courriel, ce sujet est donc à l'ordre du jour.

Selon le sondage fait au sujet des activités parascolaires, les parents souhaitent que des activités soient offertes. Au total, 94% des répondants sont favorables à ce projet sur un total de total de 221 répondants.

Il est trop tard pour offrir des activités parascolaires cet automne étant donné le nombre de semaines restantes insuffisant.

Simon Lachapelle et Myriam Laporte indiquent que la période du dîner est chargée et que les locaux sont très occupés. Plusieurs activités sportives sont déjà offertes le midi par l'école : mini handball, volleyball, kinball et autres. Plus de locaux sont disponibles en fin de journée.

Roxana Manea nomme l'importance que les enfants profitent d'une pause le midi et puissent aller jouer de dehors.

Chantale Casavant explique la gestion difficile des activités parascolaires durant les heures du service de garde. Le fait qu'il n'y ait pas une personne en charge pour faire le suivi de l'élève absent, de son repas à faire chauffer ou encore, des parents qui viennent chercher leur enfant pendant une activité est lourd pour le service de garde. De plus, l'enfant qui retourne dans son groupe du service de garde après son activité parascolaire peut vivre une déception de ne pas avoir pu participer à l'activité faite par les autres élèves de son groupe.

Marie-Christine Tremblay demande la possibilité pour les enfants de choisir une activité selon leurs intérêts un peu comme le déroulement des « jeudis multis ». L'offre d'activités par le service de garde pourrait éviter les problèmes de gestion des locaux et le suivi des présences d'élèves.

Chantale Casavant apportera ces éléments de discussion à la rencontre d'équipe du service de garde qui aura lieu le 24 octobre.

Patrice Filiatréault fera le suivi avec Josée Gervais et Sophie Lapointe pour les activités parascolaires.

6.5 Plan de lutte contre l'intimidation

La loi oblige l'école à mettre des mesures de prévention et de signalement en place. Les enseignants ont retravaillé le plan de lutte puisque l'ancien n'était plus arrimé avec le nouveau mode de vie. Des fiches de signalement sont déjà utilisées par le personnel de l'école, et peuvent aussi être utilisées par des parents ou des élèves. Une fois remplies, les fiches sont remises à la direction et un suivi est fait en comité pour décider du niveau d'intervention nécessaire.

Selon gravité de la situation, 3 niveaux d'intervention sont prévus. L'idée du comité est de réfléchir et décider ensemble des besoins. Les fiches de signalement sont conservées

au dossier d'aide de l'élève. Il est nécessaire de travailler à l'implantation et l'organisation de ce processus. Le Conseil d'établissement doit approuver le mode de vie travaillé en comité.

Une communication entre l'école et les parents est demandée afin de faciliter le suivi auprès de son enfant lors d'un événement impliquant de la violence. Une procédure de communication aux parents pourrait-elle être prévue lorsqu'une situation ébranle l'ensemble de la classe ou un groupe d'élèves. Certains élèves sont plus touchés que d'autres lors d'une situation et le parent pourrait être en mesure de répondre à un besoin de réconfort de l'enfant en étant informé de ce qu'il a vécu.

Des éléments sont à préciser sur le suivi d'une situation à savoir quel intervenant fait le suivi et quelle est la suite de la gestion des interventions suite au signalement.

Le conseil d'établissement a la possibilité d'approuver ou non le document présenté par la direction et ce, même s'il a déjà été approuvé à l'unanimité par les enseignants.

Pierre-Luc Beauchage propose l'approbation du Plan de lutte à l'intimidation. Le vote est demandé par Marie-Ève Turcotte.

2 votes sont en faveur de la proposition

6 votes sont en défaveur de la proposition

2 abstentions

6.6 Modification des sorties du service de garde- suivi de la décision à distance

Étant donné l'augmentation du nombre d'inscriptions aux journées pédagogiques, une sortie prévue à Horizon Roc le 19 octobre a été modifiée afin de combler un nombre de participants supérieur à la capacité d'accueil de cet organisme. Les élèves du préscolaire sont allés au Zükari au lieu d'aller à Horizon Roc.

Approuvé par courriel.

CE-18-19-012

La même situation a lieu pour la sortie prévue le 22 novembre où le Funtropolis n'est pas en mesure de recevoir le nombre d'élèves inscrits. Une proposition par courriel suivra pour approuver l'ajout d'une activité.

6.7 Service de traiteur

Le service de traiteur « Les p'tits chefs » est présent depuis la rentrée scolaire. Certains commentaires d'insatisfaction sont nommés par les élèves et les membres du personnel. Les repas réchauffés arrivent à l'école tôt et sont froids au moment du service, en particulier lors du 3^e dîner.

Les membres du personnel sont déçus de ne plus avoir un service de cafétéria à l'école. Les éducatrices du service de garde remarquent qu'elles ont plus de repas à réchauffer

au micro-ondes et que cela fait en sorte que les enfants ont moins de temps pour manger. Il est proposé d'encourager le thermos pour diminuer le temps d'attente des élèves le midi.

Il est souhaitable de rencontrer le traiteur actuel pour tenter d'améliorer le service actuellement offert. Un sondage pourrait préciser le niveau de satisfaction des utilisateurs, les élèves de 4^e à 6^e année pourraient être sondés. Il est suggéré d'inviter un représentant du traiteur à une séance du conseil d'établissement afin de discuter des bons et moins bons coups.

6.8 Projet en musique

Nicolas Gosselin, enseignant de musique en 3^e et 4^e année propose de créer un band Paul-VI et d'équiper l'école de nouveaux instruments de musique. Des campagnes de financement sont proposées pour financer l'achat d'une batterie, de guitares, d'amplificateurs, de fils et de ukulélés. Le besoin est évalué à 2500\$ pour l'instant. Les idées d'activités pour le financement sont des soirées de hockey et Superbowl et vente de t-shirts.

Le conseil d'établissement souhaite encourager les initiatives des membres du personnel, des parents et de la communauté. La campagne de financement de la bibliothèque reste une priorité et il faut éviter que les activités de financement de l'enseignant de musique nuisent à l'agenda des campagnes de financement de la bibliothèque. Il est suggéré que les surplus de la campagne de financement soient utilisés pour la bibliothèque.

Pierre-Luc Beauchage propose la campagne de financement de Nicolas Gosselin par la vente de t-shirts pour l'achat d'instruments de musique.

Adopté à l'unanimité.

CE-18-19-013

La suite du projet sera précisée selon les dates et besoins ultérieurement.

Simon Lachapelle fera le suivi auprès de Nicolas Gosselin.

6.9 Projet éducatif

Le développement du nouveau projet éducatif est en cours. Les énoncés de valeurs sont faits en équipe dans une démarche de groupe.

Le comité de pilotage énonce les prochaines étapes du projet. Au niveau pédagogique, le projet éducatif doit s'arrimer avec les objectifs de la CSP.

Un accompagnement avec François Massé est prévu en Janvier afin de sélectionner les priorités en AGEE et auprès du SDG. D'autres étapes sont prévues au printemps, le travail se poursuit durant les semaines et mois à venir.

Un sondage a déjà été fait à ce sujet, il faudra sélectionner les données les plus pertinentes. Une fois les objectifs et cibles identifiées, des moyens seront mis en place dans l'école.

Marie-Ève Turcotte est intéressée à s'impliquer dans le processus, à accompagner le comité de pilotage. Elle souligne que d'autres parents pourraient être intéressés à s'impliquer.

7. Suivi des comités

7.1. Bibliothèque

L'architecte de la CSP et le gens du département d'ébénisterie du CFPP sont très motivés par le projet. Les enseignants du CFPP vont combiner des blocs de formation de leurs élèves selon nos besoins. Ainsi, les plans doivent être produits rapidement ainsi que le choix des matériaux. Installation du mobilier fabriqué au CFPP peut être fait par des entrepreneurs de la CSP. L'implication de la main d'œuvre étudiante représente un moindre coût au projet puisque seuls les matériaux doivent être défrayés. Cette collaboration est une belle occasion de partager l'expérience des élèves du CFPP et de l'école Orientante l'Impact avec nos élèves.

Nous restons ouverts à d'autres partenariats. Il reste très peu de possibilité d'obtenir des frênes recyclés auprès de la Ville de Boucherville.

7.2. Financement

Une mère de l'école a proposé de fabriquer des bijoux dont la vente pourrait être faite au profit de la bibliothèque. Cette campagne de financement demanderait peu d'organisation et pourrait être mise sur pied rapidement afin d'avoir lieu lors de la rencontre de parents des 22 et 23 novembre prochain. Patrice Filiatreault communiquera avec la mère afin de préciser les possibilités.

Le thermomètre de l'objectif de la campagne de financement devra être mis à jour à l'accueil.

Sapin et cartes : La compagnie Bo sapin livre gratuitement à domicile les sapins de Noël. Cette campagne de financement exige peu d'implication et offre la possibilité que des personnes de l'extérieur de l'école commandent leur sapin en utilisant le code de l'école. Le lien est affiché sur le compte Facebook. Une fois l'Halloween passé, il sera profitable de faire davantage la promotion de cette activité de financement entre autres, par le biais des réseaux sociaux.

La campagne de financement des bûches de Noël est mise de côté pour l'instant.

Le projet de bazar est annulé pour cette année.

Le rôle du C.É. est d'encourager les initiatives, de donner les conditions gagnantes à la personne qui souhaite s'impliquer pour une campagne de financement. La reconnaissance envers la personne qui s'implique et organise est importante.

Une lettre type de remerciements pourrait être préparée pour remercier les bénévoles. Il est souhaitable d'encourager une implication à long terme auprès des bénévoles. Des cartes préparées et signées par les élèves pourraient être jointes à la lettre officielle. Chantale Casavant préparera des cartes avec les enfants au service de garde. Pour les magasins Rona, des cartes de remerciements géantes, plus visuelles seraient appréciées. Des remerciements sont aussi à prévoir pour le siège social.

7.2.1 Calendrier des activités

Voici les activités et dates proposées pour les campagnes de financement :

- Danse 1^{er} février 2019
- Cinéma 22 mars 2019
- Cirque 28 mars 2019
- Cirque 4 avril 2019
- Marathon 9 mai en cas de pluie le 10 mai 2019

Pierre-Luc Beaucage propose les activités ci-haut mentionnées aux dates indiquées.

Adopté à l'unanimité.

CE-18-19-014

8. Information

8.1. Parole au président

8.2. Parole aux membres

8.3. Parole au représentant du comité de parents

Marie-Ève Turcotte nous informe que 3 rencontres ont eu lieu depuis la dernière rencontre du C.É.. Elle est déléguée à la fédération des comités de parents du Québec.

Un Webinaire sur l'implication des parents au projet éducatif aura lieu le 7 ou le 12 novembre à St-Bruno. Les membres de C.É., les enseignants, les employés des SDG et les directions invités à cette soirée d'information. Marie-Eve Turcotte et Marie-Christine Tremblay iront assister à ce Webinaire.

À titre informatif, un poste de commissaire est ouvert à Boucherville.

8.4. Parole à la représentante du service de garde

8.5. Parole à la direction

9. Levée de l'assemblé

22h19 levée de l'assemblée. Prochaine réunion 20 novembre 2018.

ISABELLE VALLIERES

Secrétaire